

Limitation des usages de l'eau potable



Arrosage potagers
autorisé de 20h à 8h



Abreuvement des animaux
autorisé



Usages économiques
autorisés



Interdiction d'arroser
végétaux, fleurs et pelouses



Interdiction de remplir
les piscines et spas privés



Interdiction
de laver les véhicules,
voies, et terrasses



Fermeture
des fontaines

Usage de l'eau de pluie autorisé

Liste des autorisations et interdictions non exhaustive : pour plus d'infos contactez votre mairie